



Groupement · Études · Formation · Conseil · Animation

SIRET 827 887 761 00019

OF n° 84691569369

36 rue Burdeau

69 001 Lyon

<http://gefca-asso.fr>

# Assemblée générale

## 14 avril 2022

### Rapport moral 2021

#### 1. Vie associative

##### Les moyens humains en 2021

- **une vingtaine d'adhérents** à ce jour, dont une personne morale,
- **six administrateurs**, avec un changement de Présidence,
- **un trésorier** qui assure bénévolement la comptabilité de l'association,
- **six professionnels** pour assurer cette année les différentes missions, dont deux sous statut salarié à temps partiel (1 CDI et 1 CDD), quatre prestataires.

##### Le réseau et les partenariats

- des partenariats en construction avec le [Studio Parolox](#), ainsi que d'autres acteurs dans le cadre des actions sur la SEP
- une convention de soutien avec AG2R La Mondiale
- un partenariat régulier, formalisé par missions, avec APF France Handicap (APF Formation et la délégation 01-69),
- un partenariat formalisé avec l'association [Care Utopia](#),
- un « partenariat informel » se traduisant par des liens réguliers, avec [Alter Egal](#) dans l'attente de prochaines collaborations,
- des relations encore non suivies de collaborations avec [Réseau Lucioles](#), [Noergie](#), [Handicaréussir](#).

##### Outils associatifs

- La lettre trimestrielle sortie en mars, juin, septembre et décembre). Tous les numéros à retrouver [sur le site](#).
- Un site internet, à enrichir et alimenter (notamment pour la présentation des acteurs)
- Une [rubrique « Forum »](#) avec 4 contributions en 2021 (JM Longneaux, Jérôme Delfortrie, Laurent Courtot, Roland Bec).  
➔ **Des outils et espaces** à disposition des adhérents, partenaires, sympathisants pour faire passer, valoriser ou commenter une information. Ils peuvent ainsi adresser leurs propositions à [camille.gilibert@gefca-asso.fr](mailto:camille.gilibert@gefca-asso.fr)
- une plaquette et un document de présentation de l'association
- une offre de formation.

## 2. Une avancée importante avec l'obtention de la certification Qualiopi !

Fin 2021 GEFCA a obtenu la certification qualité (Qualiopi) au titre des actions de formation professionnelle continue.

Celle-ci a été délivrée à la suite d'une journée d'audit externe (AFNOR) fin décembre qui a suivi tout le temps de préparation nécessaire pour répondre aux exigences du référentiel national qualité (RNQ).

Cette démarche très contraignante a été aussi l'occasion d'avancer sur un certain nombre de sujets, et de progresser notamment sur le plan de la formalisation et de la valorisation des pratiques. Dans le prolongement de cette certification, la mise en œuvre de la démarche qualité suppose d'assurer un suivi régulier, balisé par un audit de contrôle à 18 mois puis de renouvellement dans 3 ans.

Début janvier Camille Gilibert et Laurent Courtot ont animé une journée de formation de formateurs à destination d'intervenants (et futurs intervenants) de GEFCA, pour s'assurer de la mise en œuvre par ceux-ci du référentiel Qualiopi.

## 3. Principales missions et actions conduites en 2021

### Projets sur la sclérose en plaques et la pair-aidance

L'année 2021 a été marquée par le retrait du Réseau du partenariat avec l'APF et GEFCA sur **l'Ecole de la SEP**. Cette décision survenue officiellement à l'été 2021 a eu un impact fort et a conduit à une suspension de l'Ecole en 2021.

En revanche différentes actions ont été entreprises pour développer les partenariats autour de la SEP (avec notamment la CPAM, l'URPS des masseurs kiné, l'AST Grand Lyon, la CARSAT ...), afin de rechercher de nouveaux élèves et de nouveaux intervenants.

L'année 2021 a permis la poursuite du travail du **groupe « SEP »** animé par GEFCA et composé d'anciens élèves de l'Ecole (patients et proches) dont l'implication effective peut varier en fonction de la situation personnelle de chacun (vie professionnelle, état de santé ...).

Au-delà de l'organisation de l'Ecole de la SEP, le groupe « SEP » a avancé vers de nouvelles réflexions, à partir des besoins des personnes concernées par la SEP. Un projet à plusieurs entrées a pris forme, associant un nouveau partenaire (le Studio Parolox). **SEP : Sclérose en plaques, Santé Et Pairs.**

Ce projet (actuellement en recherche de financement) veut contribuer à améliorer la qualité et l'accès à l'information sur la santé et le bien-être par et pour les personnes concernées par la SEP et les professionnels dans une visée de pair-aidance et d'autodétermination.

Nous avons par ailleurs eu l'occasion d'apporter un soutien (échanges téléphoniques, transmissions d'adresses et contacts), à plusieurs personnes, notamment des aidants, en recherche d'informations et de ressources.

La directrice de GEFCA a contribué l'ouvrage collectif, sous la direction de Julia Boivin et Marc Blin « 100 idées pour promouvoir l'autodétermination et la pair-aidance », publié en mai 2021. Elle y décrit la mise en œuvre de la pair-aidance dans le cadre de l'Ecole de la SEP (idée n° 74 « Au-delà du médical, partager son expérience de vie »).

*Voir pour plus de détails la synthèse des actions conduites en 2021.*

### Actions de formation

- 15 journées de formation ont été réalisées par GEFCA en 2021
- dont 4 en tant que prestataire pour APF Formation
- 4 formateurs sont intervenus pour GEFCA en 2021

- 5 journées ont été reportées à 2022 (formation en FAM – FV sur le référentiel d'observation des compétences sociales)
- 4 journées datées ont été annulées (formation sur la sclérose en plaques pour APF Formation).

Sur les 15 journées réalisées en 2021 :

- 7 journées de formations pour ODYNEO, à destination de professionnels RH de l'association, sur le thème du **contrat de travail et de l'aménagement du temps de travail** (par Tiphaine Coativy)
- 4 sur **l'autodétermination**, à destination de professionnels et de familles de jeunes accompagnés par un établissement médico-éducatif (par Julia Boivin et Marc Blin)
- 4 journées à destination d'**aidants de personnes en situation de handicap** sur les thèmes de « la complémentarité aidants – professionnels » et « être aidant aux différentes étapes de la vie de la personne aidée (par Camille Gilibert dans le cadre du programme national [« Repair'aidants »](#) d'APF Formation).

### Analyse des pratiques professionnelles (APP)

L'action d'APP auprès de l'équipe service d'accompagnement éducatif en famille (SAEF) de la Providence St Nizier (Fondation les Apprentis d'Auteuil), initiée fin 2018, s'est poursuivie jusqu'à l'été 2021. Initialement assurée par Marc Adaken, la mission a été suspendue pendant le premier confinement, puis confiée à Pierre Avril à partir de septembre 2020.

Une mission de supervision de trois responsables de structures de la Fondation d'Auteuil (décembre 2020 à juin 2021), confiée à Camille Gilibert, démarrée fin 2020, s'est poursuivie en 2021 et est reconduite pour 2022.

### Evaluation externe

GEFCA est habilité depuis 2019 par la HAS à conduire des évaluations externes.

Deux missions ont été confiées à GEFCA par la Direction générale du Prado Rhône-Alpes, pour la conduite des évaluations externes des deux centres éducatifs fermés (CEF) sur le dernier trimestre 2021.

Ces missions ont été réalisées par Marielle Valran et Camille Gilibert selon une méthodologie participative et très « immersive », avec 3 jours sur site dans chaque CEF, dont 2 journées consécutives avec nuitée sur place. La présence conjointe des deux évaluatrices a permis une optimisation du temps, avec l'organisation de réunions et d'entretiens avec des professionnels de toutes fonctions et jeunes, la participation à des temps institutionnels (réunion d'équipe, réunion de synthèse, temps de relève), ainsi que de vie quotidienne (repas, pause) et des temps plus informels. Les évaluatrices ont pu échanger entre elles en temps réel et affiner leurs observations.

Les rapports finaux ont été transmis début 2022, et ont fait l'objet d'une restitution aux équipes des deux établissements. Un temps d'échange 6 mois après la remise des rapports sera proposé aux directions des établissements.

Notons que la réforme en cours du dispositif d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux interroge les choix méthodologiques et déontologiques, mais aussi stratégiques qui pourront être envisagés par la suite sur ce type de missions.